



Site Natura 2000 du Midou, du Ludon et de la Midouze

des milieux et des espèces sensibles ...
Un patrimoine à préserver

5 Contrats Agricoles MAEC proposés en 2022

Protection des races menacées (poney landais, bazadaise, ect.)



Mesure PRM
200 €/UGB/an

Liste des races et conditions d'éligibilité disponibles auprès de Landes Nature

Comment souscrire ?

Contactez Landes Nature au **05.58.85.44.21** ou au **06.40.60.18.66**

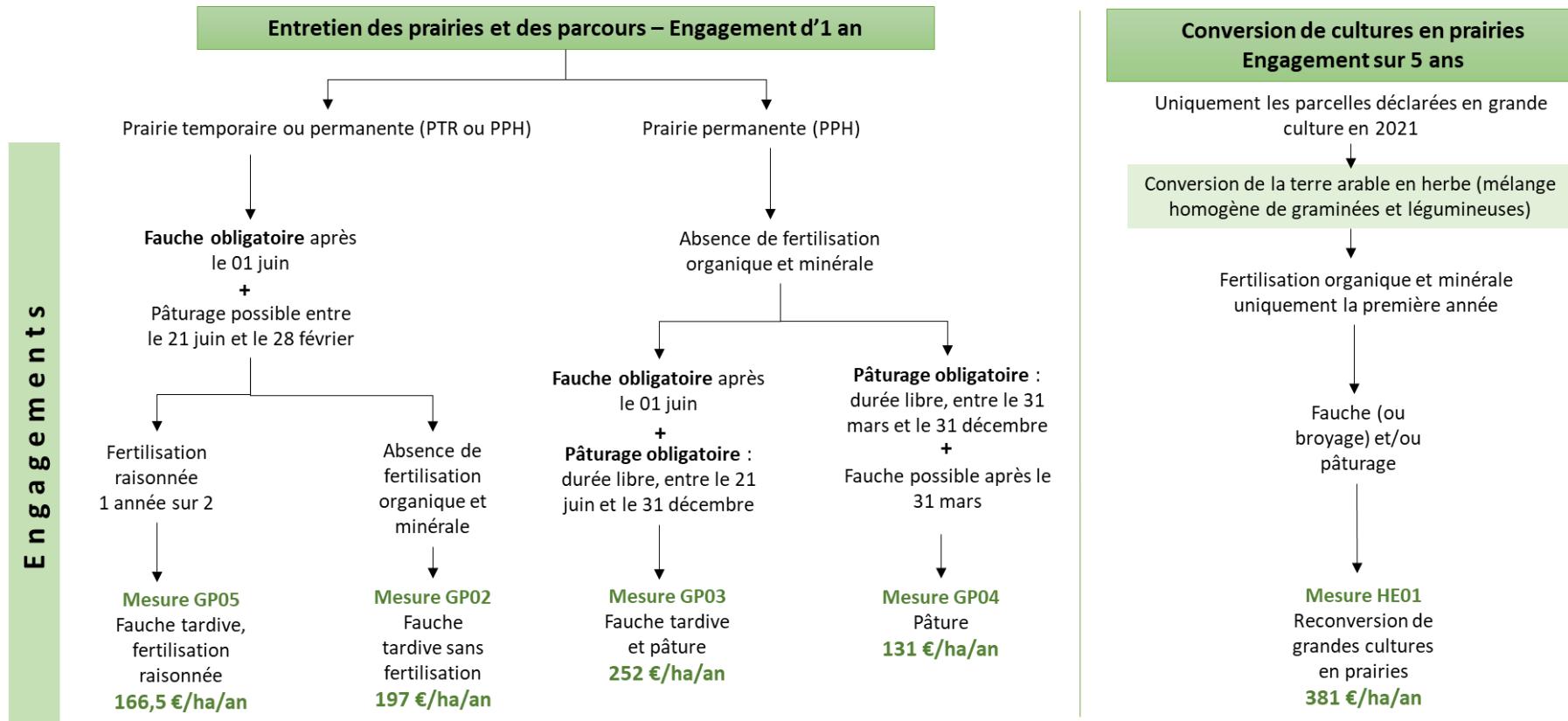
Organisme en charge de la contractualisation qui vous accompagne dans le montage du dossier de demande MAEC.

Date limite de dépôt des dossiers :
15/05/22 (avec le dossier PAC)



Contact Landes Nature Cité Galliane B.P. 279 40005 Mont de Marsan Cedex
tel-05.58.85.44.21/06.40.60.18.66 marine.hediard@landes.chambagri.fr

Engagements



Conversion de cultures en prairies Engagement sur 5 ans

Uniquement les parcelles déclarées en grande culture en 2021

Conversion de la terre arable en herbe (mélange homogène de graminées et légumineuses)

Fertilisation organique et minérale uniquement la première année

Fauche (ou broyage) et/ou pâturage

Mesure HE01
Reconversion de grandes cultures en prairies **381 €/ha/an**

Non utilisation de produits phytosanitaires + Enregistrement des pratiques pour chaque mesure

Pour toutes ces mesures, un diagnostic réalisé par Landes Nature est nécessaire.

Etes-vous éligible à une MAEC ?

- Votre îlot est tout ou en partie dans un site Natura 2000.



Vérifier en allant sur : <http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr/vos-sites-natura2000/reseaux-hydrographiques-midouze/maec-mesure-agroenvironnementale>

- Vous avez au moins 18 ans et n'avez pas encore demandé vos droits à la retraite.
- Pour les personnes morales (EARL, GAEC, SCEA), au moins un associé exploitant respecte la condition d'âge, et les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social de la société.

A quoi cela vous engage (points principaux) ?

- Respect du cahier des charges
- Tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques